

LES MOBILITÉS DOUCES

- Sécurisation •
- Sens de circulation •
- Création d'un cheminement doux •

Rue de la Gare
Rue du Dr E. Pissard



Contexte et objectifs du projet

Ruffec Petite Ville
de **Demain**

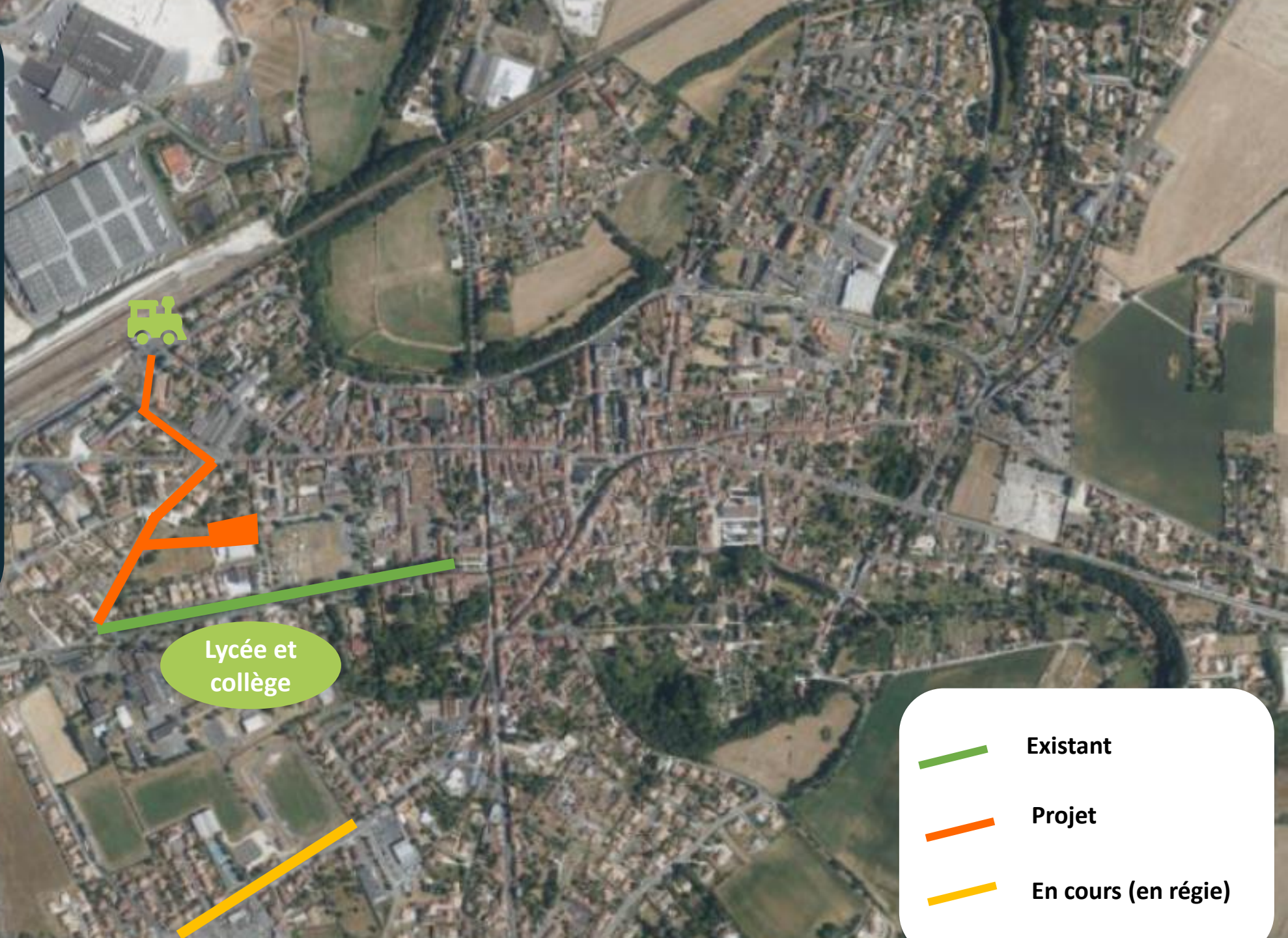


REVITALISONS NOTRE CENTRE-VILLE !




Axe 4

Un cœur de ville plus
structuré et lié

Développer les
mobilités douces à
l'échelle de Ruffec



Lycée et
collège

-  Existant
-  Projet
-  En cours (en régie)

Objectifs du projet

- Permettre les déplacements doux et sécurisés le long des rues du Docteur Ernest Pissard et de la Gare, en continuité des travaux réalisés rue Villebois Mareuil
- Privilégier le confort urbain pour tous
- Porter une attention particulière à l'aménagement paysager et au mobilier urbain
- Anticiper les éventuels travaux liés aux réseaux existants
- Lutter contre les îlots de chaleur et favoriser la gestion des eaux pluviales par la perméabilisation du parking du gymnase (hors voirie interne)

Description des travaux

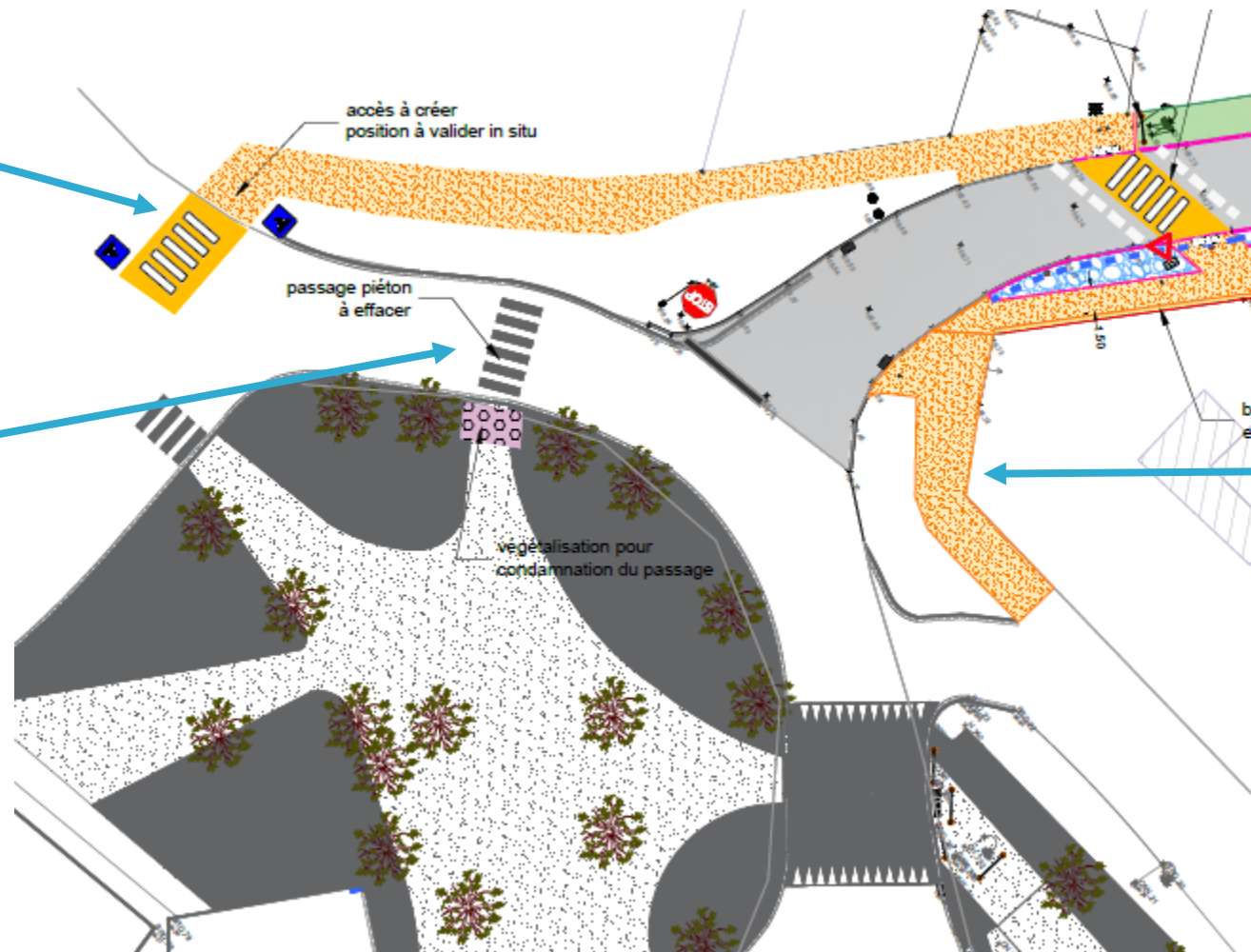
Phasage des travaux

- Tranche n°1 : sécurisation du carrefour rue Villebois Mareuil, création d'une voie douce et de stationnement rue du Docteur Ernest Pissard, aménagement et structuration du carrefour chemin de la Poudrière, création d'un cheminement entre le city-stade et le parking du gymnase
- Tranche n°2 : sécurisation des carrefours route de Montjean et boulevard de Verdun, création d'une voie douce rue de la Gare
- Tranche n°3 : création d'un pumtrack
- Tranche n°4 : réaménagement et perméabilisation du parking du gymnase

Tranche n°1 : sécurisation du carrefour rue Villebois Mareuil

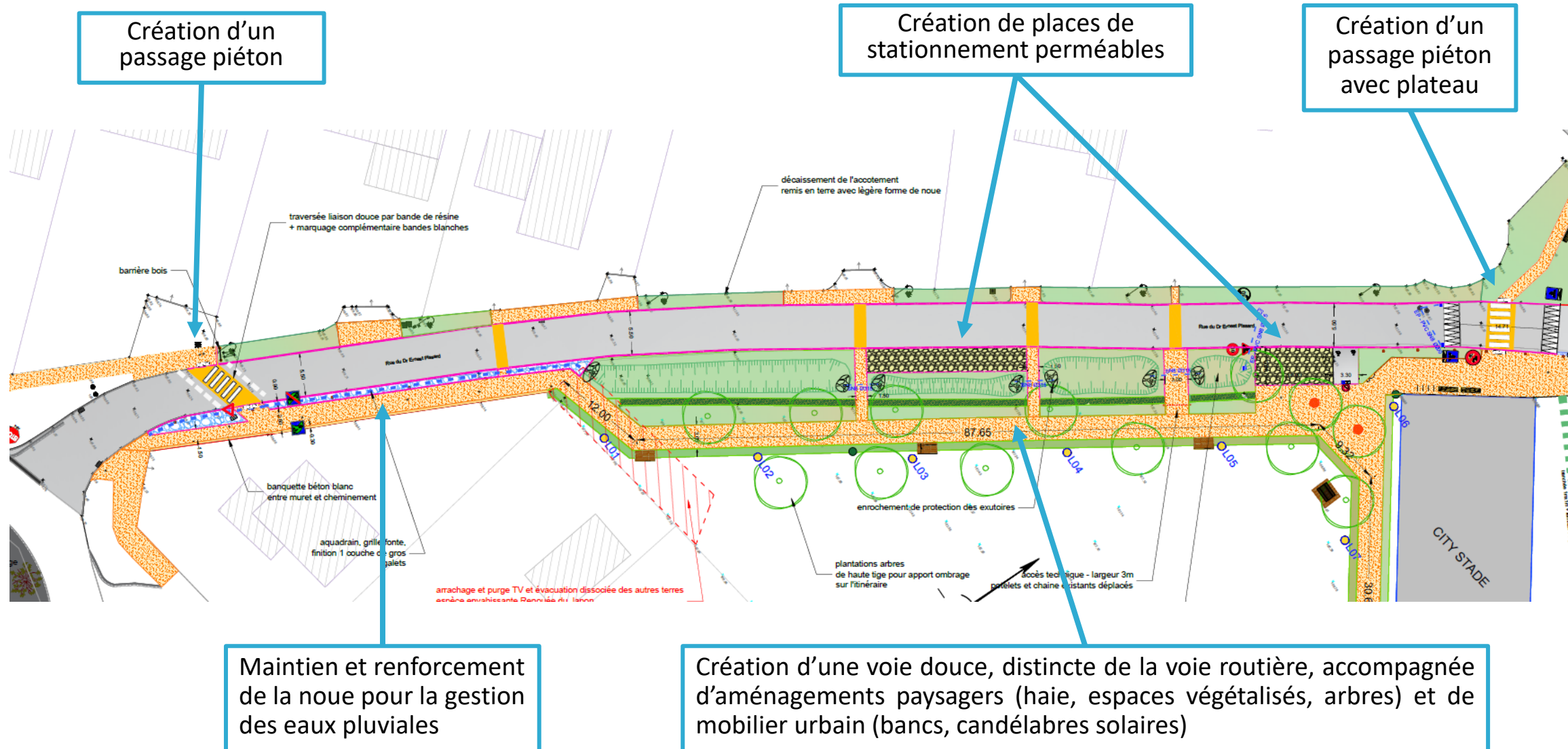
Création d'un passage piéton décalé pour une meilleure visibilité

Suppression du passage piéton existant



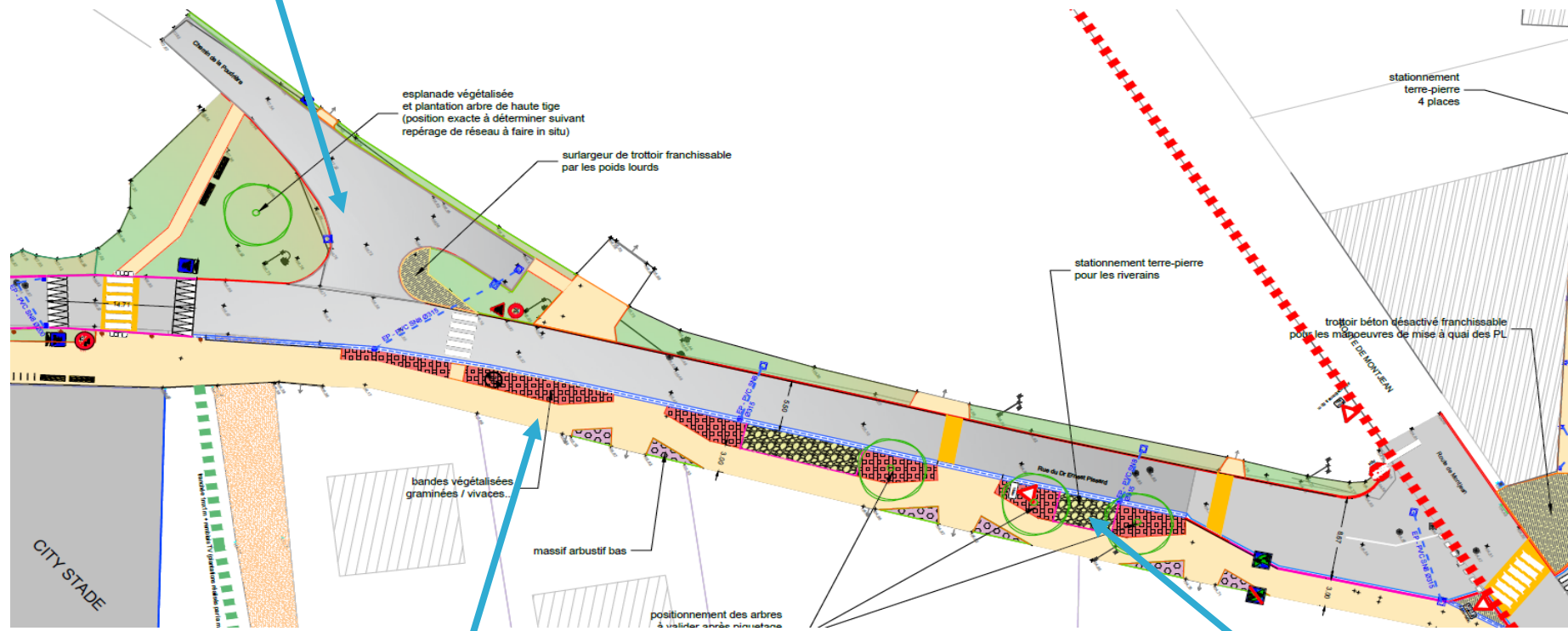
Maintien du cheminement uniquement pour les piétons

Tranche n°1 : création d'une voie douce et de stationnement rue du Docteur Ernest Pissard



Tranche n°1 : création d'une voie douce et de stationnement rue du Docteur Ernest Pissard (suite)

Aménagement végétalisé et structuration du carrefour avec le chemin de la Poudrière



Création d'une voie douce accompagnée d'aménagements paysagers (espaces végétalisés, arbres, plantes grasses)

Création de places de stationnement perméables

Tranche n°1 : création d'un cheminement entre le city-stade et le parking du gymnase

Tranche n°3 : création d'un pumtrack

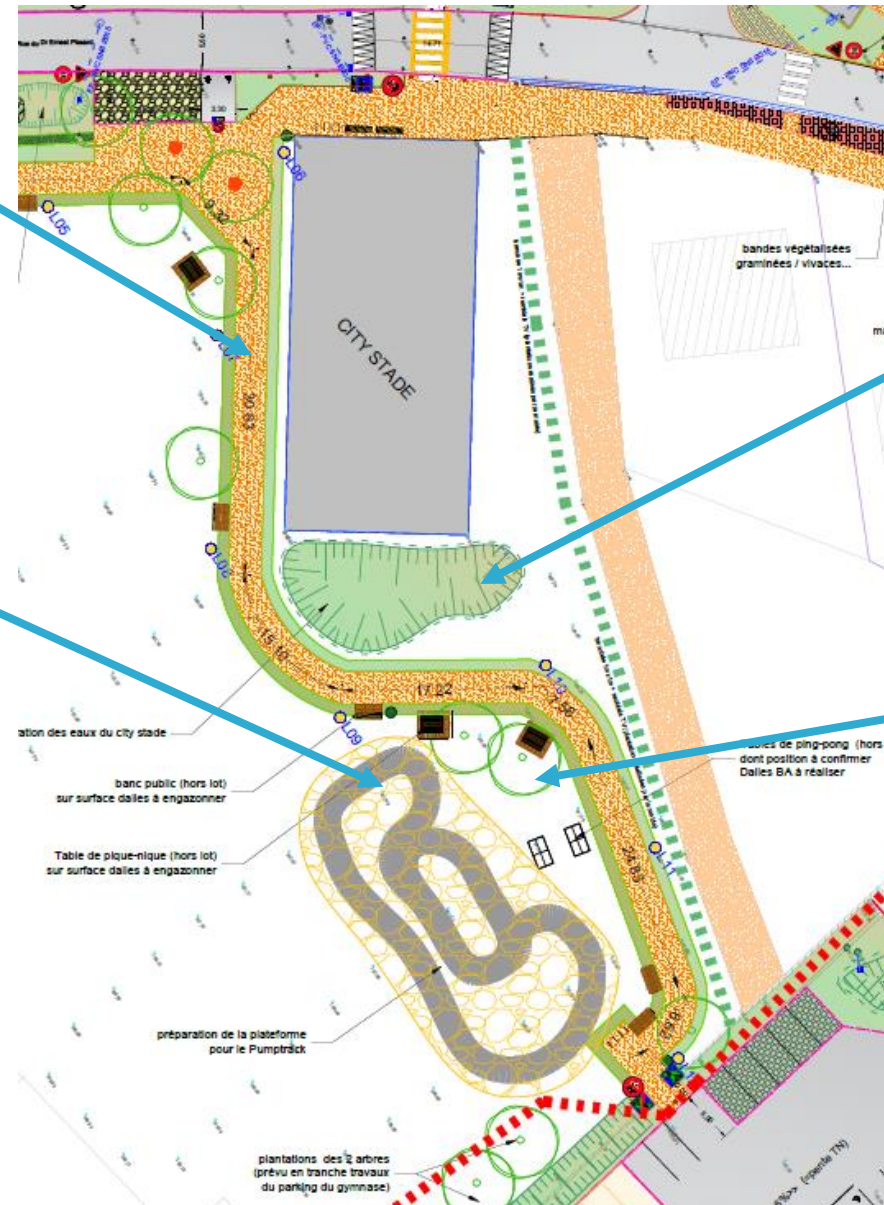
Création d'un cheminement accompagné d'aménagements paysagers (espaces végétalisés, arbres) et du mobilier urbain (bancs, candélabres solaires)

Création d'un pumtrack

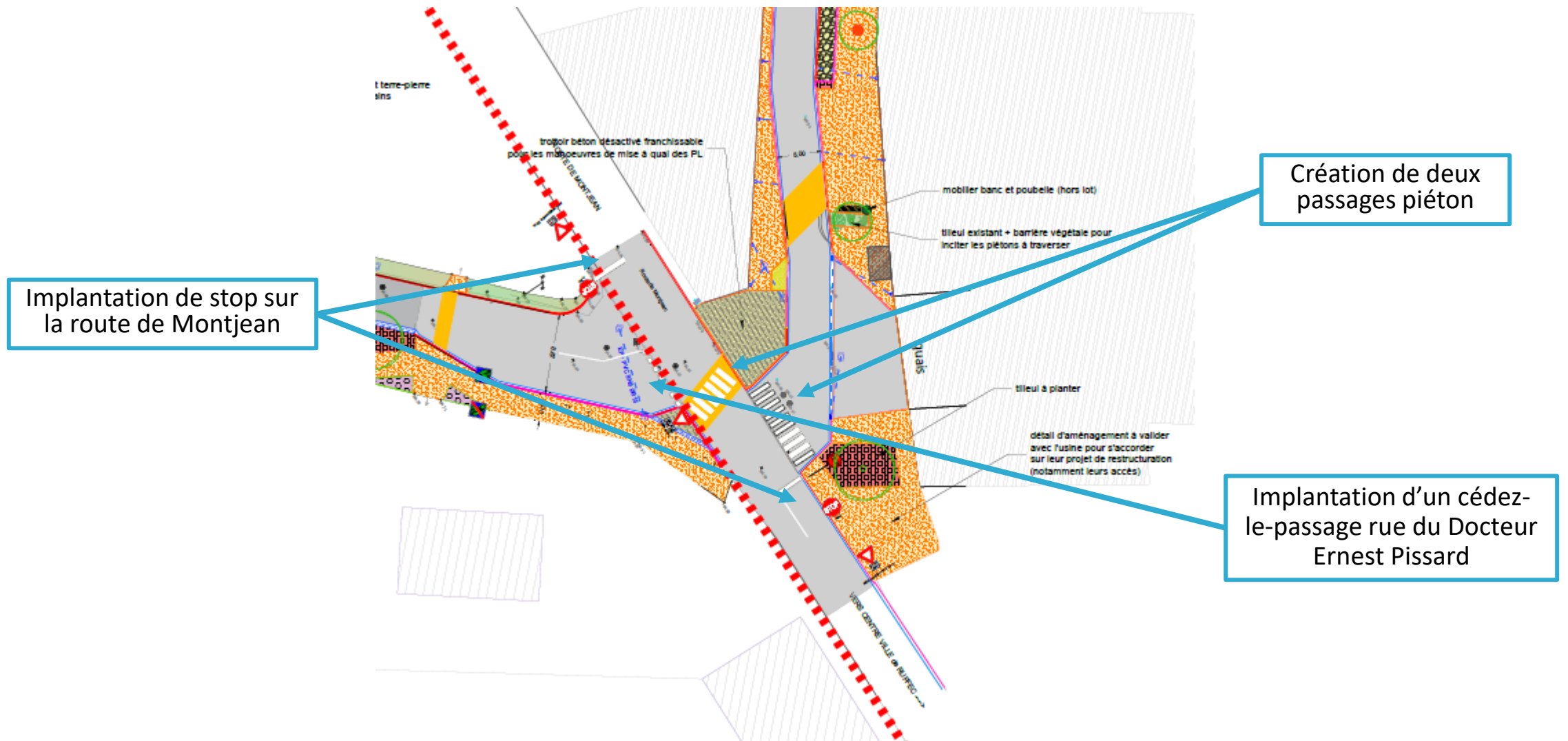
Création d'une noue pour gérer les eaux pluviales

Installation de tables de pique-nique et de ping-pong extérieures

Photographie exemple :

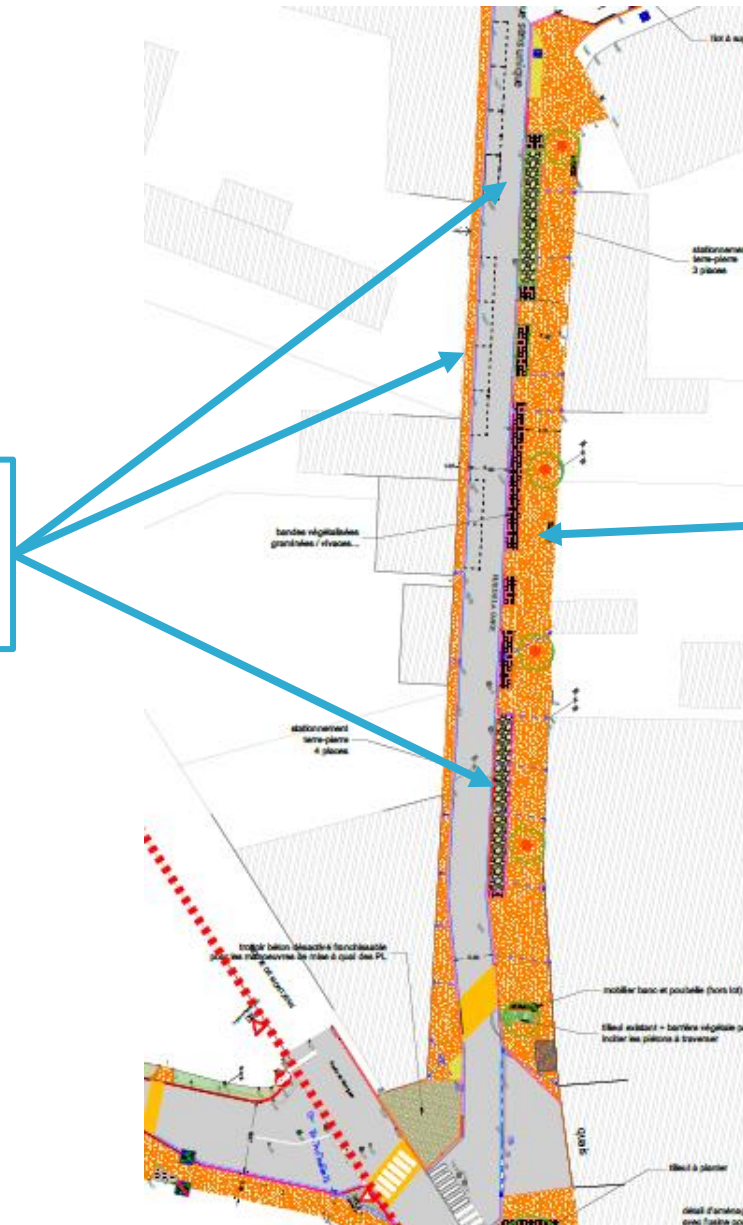


Tranche n°2 : sécurisation du carrefour route de Montjean



Tranche n°2 : création d'une voie douce et de stationnement rue de la Gare

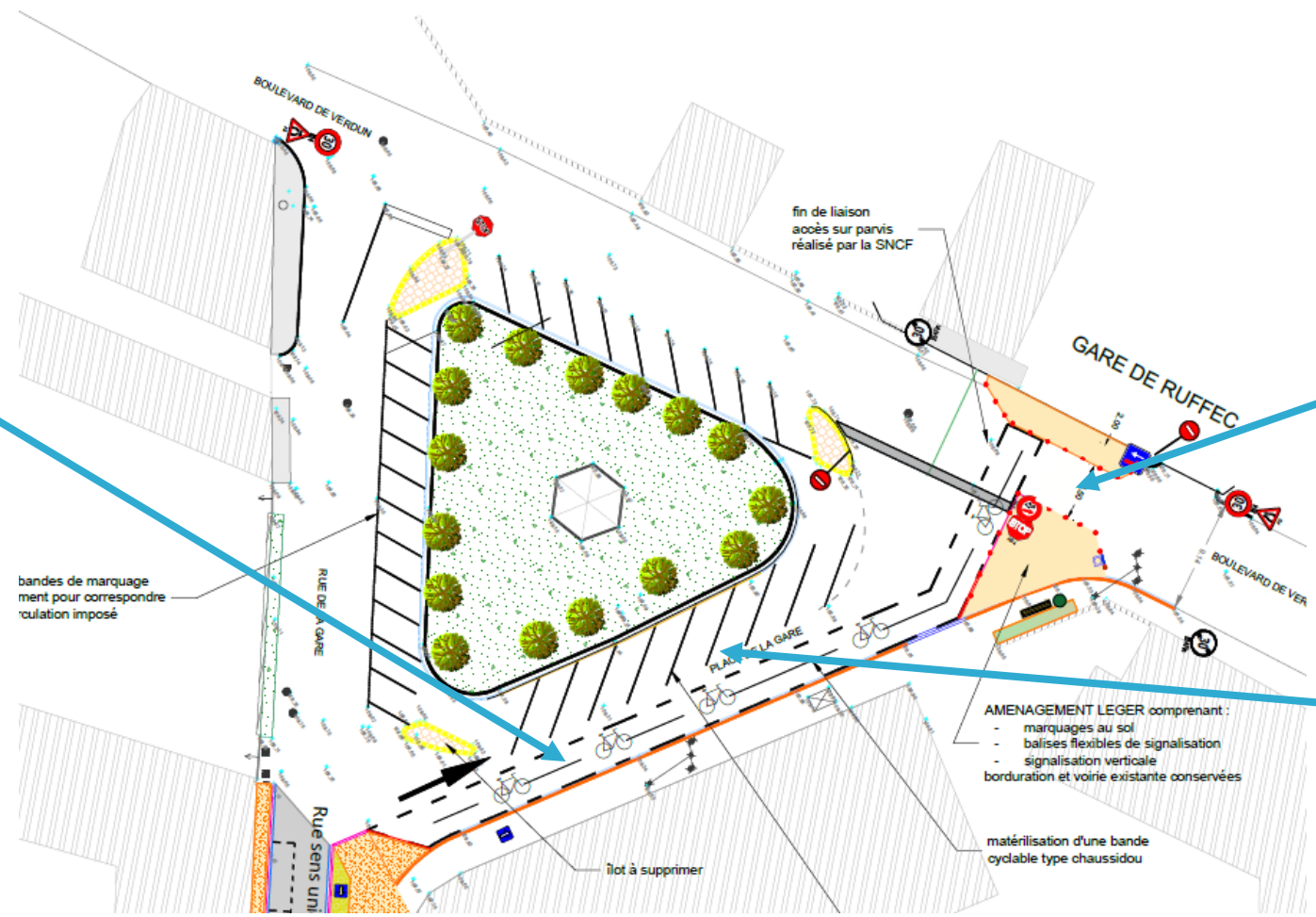
Matérialisation de places de stationnement sur la chaussée et le long de celle-ci, dont certaines perméables



Création d'un cheminement accompagné d'aménagements paysagers (espaces végétalisés, arbres existants)

Tranche n°2 : création d'un tracé temporaire place de la Gare et pour la traversée du boulevard de Verdun

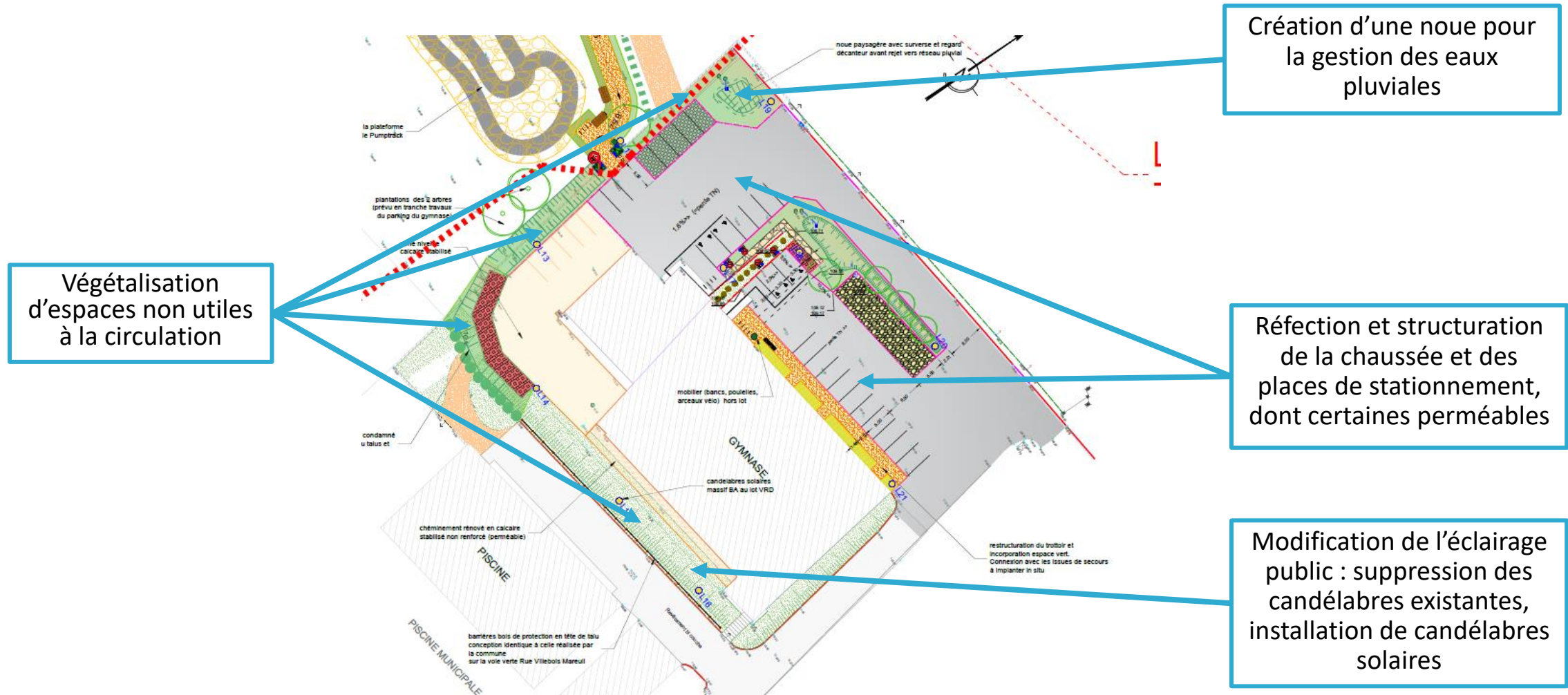
Création d'un tracé temporaire cyclable et pour les piétons



Création d'une traversée sécurisée et temporaire du boulevard de Verdun avec réduction de la chaussée

Modification du sens des places de stationnement

Tranche n°4 : réaménagement et perméabilisation du parking du gymnase



Changement du plan de circulation des rues de la Gare et Gambetta et du chemin de la Poudrière

Passage en sens unique :

- Rue de la Gare
- Rue Gambetta
- Chemin de la Poudrière

Objectif

Sécurisation des déplacements des piétons et cyclistes



Budget et calendrier prévisionnels

Budget prévisionnel de l'opération d'ensemble

Phase 1	Tranche 1	Rue Ernest Pissard et liaison vers le gymnase (options incluses)	449 665,10 € HT
	Tranche 2	Rue de la Gare, carrefours Route de Montjean et boulevard de Verdun (option incluse)	213 831,20 € HT
	Maîtrise d'œuvre	/	15 900 € HT
	Total des tranches 1 et 2	/	679 396,30 € HT
Phase 2	Tranche 3	Pumptrack	80 000,00 € HT
Phase 3	Tranche 4	Restructuration et perméabilisation du parking du gymnase	176 379,00 € HT
Total			919 875,30 € HT

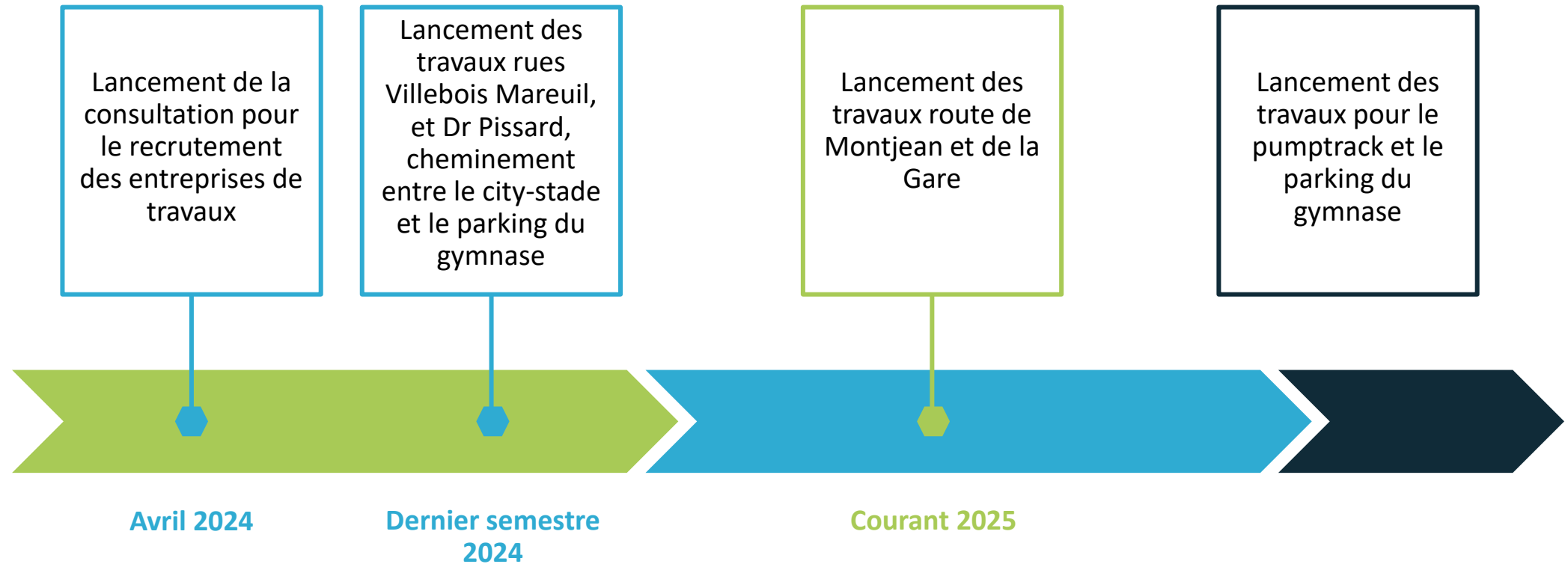
Plan de financement prévisionnel pour les tranches 1 et 2

Coût total prévisionnel tranches 1 et 2	679 396,30 €	
Financements *	Montant (HT)	Taux
État <i>DETR/DSIL</i> (tranches 1 et 2 – 2024)	305 728,33 €	45%
Département <i>Plan Charente Mobilités Douces</i> (tranche 1 – 2024)	186 000 €	27,38%
Département <i>Plan Charente Mobilités Douces</i> (tranche 2 – 2025)		
Sous-total des aides publiques	491 728,33 €	72,38%
Commune de Ruffec (fonds propres)	187 667,97 €	27,62%
Total des ressources prévisionnelles	679 396,30 €	100 %

* Le montant des financements sollicités auprès des partenaires (État et Département) n'est qu'indicatif. Il faut attendre l'instruction des demandes de financement pour connaître le montant octroyé.

D'autres financements sont actuellement recherchés auprès d'autres partenaires (Région, fonds européens).

Calendrier prévisionnel de réalisation des tranches 1 et 2



Avis et questions

VILLE DE
RUFFEC

Mairie de Ruffec
Place d'Armes – 16700 Ruffec
05 45 31 01 75 – www.mairie-ruffec.fr